

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 595

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit Courrier de nos Lectrices

Le Dr. B. (La Tour) remercie S. B. de son intervention (N° 592) car la reconnaissance de l'égalité entre la femme et l'homme (avec la reconnaissance du suffrage féminin) est, dans son esprit, le corollaire obligé des propositions soumises par lui à l'Assemblée des Samaritains à Bellinzona sur l'institution d'un service féminin obligatoire. A cette Assemblée, tenue le mois dernier, on lui a fait remarquer que, pour que ses propositions pussent être acceptées, une révision de la Constitution serait nécessaire : or c'est là chose qu'il désire depuis longtemps, en tant que suffragiste de longue date, mais que ses occupations multiples empêchent d'entrer dans la lice comme le Dr. Muret.

M. W. (Zurich) à Moderne en tout (N° 594). — Tout à fait d'accord avec vous. Nous avons secoué la tête à Zurich, en lisant cet avis vraiment réactionnaire du Département de Justice et Police de Genève contre le port par des femmes du costume masculin ! On revient ainsi au temps des fameuses lois qui réglaient la vêtue féminine. Mais ce qui me frappe le plus, c'est que l'on trouve le costume masculin indéniable dès qu'une femme le porte alors que les robes collantes ou décolletées de façon vraiment provocante sont considérées comme décentes ! Le pantalon est bien plus pratique que les vêtements féminins, et c'est certainement pour cette raison que les Anglaises le portent de plus en plus sans que personne songe à s'y opposer. Mais la femme anglaise est croyante, tandis que la femme suisse est encore sans droit de vote : voilà la cause de cette différence de traitement.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, juin 1941.

Mesdames et chères Alliées,

Tout va encore bien pour nous. Si nous devons nous adapter aux circonstances, s'il ne nous est pas possible de mettre la main sur tout ce qui nous tente, si nos rations deviennent plus faibles, les ordonnances plus nombreuses, les prévisions plus incertaines... combien cependant, ne sommes-nous pas privilégiées, en regard de tous ceux qui nous environnent, et qui vivent sous une menace continue !

En sommes-nous assez reconnaissantes ? Certes, nous savons combien de femmes accomplissent avec un admirable courage une tâche, qui, déjà lourde avant la guerre, est devenue bien plus pénible depuis lors ; mais à côté de cette constatation, on peut malheureusement relever aussi bien des témoignages de mécontentement causé par l'accroissement des difficultés de la vie journalière. Parfois même l'on assure que si des soldats sont fatigués et découragés, ce n'est pas en raison de la durée de leur temps de service, mais à cause des lettres pleines de lamentations qu'ils reçoivent. L'on signale aussi que des personnes rentrent au cantonnement déçus et préoccupés parce que, disent-ils, personne chez eux ne comprend véritablement la situation que nous imposent la défense de nos frontières, et la nécessité qui en résulte de priver des familles de leur chef.

Nous savons que bien des femmes, attelées à une lourde besogné, n'ont pas le temps de réfléchir, et se bornent à penser et à dire que tout irait mieux si leur mari était à la maison. D'autres,

Cuisine par le gaz et l'électricité. Force motrice. Installations sanitaires. Eclairage moderne.

**ÉLECTRICITÉ -- EAU -- GAZ
TÉLÉPHONE**

Ed. Magnenat & Cie
Concessionnaires des Services Industriels et
de l'Office fédéral du téléphone
GENÈVE 28, Rue du Mont-Blanc
Téléphone 2.28.72

PARC DE LA GRANGE

La Crémierie de la Ligue Suisse
des Femmes Abstinentes est
ouverte tous les jours de 2 h. à
7 heures,



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Chez les suffragistes genevoises...

Si le soleil n'a pas favorisé, le 7 juin dernier l'Assemblée générale de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, le programme de cette rencontre n'en a nullement souffert, les locaux confortables du Lycée-Club s'étant hospitalièrement ouverts à toutes les manifestations variées prévues par l'ordre du jour.

La partie administrative, d'abord, a été suivie avec grand intérêt par un auditoire attentif, auquel Mme Gourd a présenté un rapport vivant et détaillé sur l'activité multiple de l'Association depuis la votation populaire du 1^{er} décembre dernier. Nécessité absolue d'atteindre les femmes, nos pires adversaires de par leur méfiance, leur inertie ou leur indifférence à l'égard du droit de vote ; méthodes à employer à cet effet ; éducation civique et politique ; possibilité d'organisation d'un vote blanc ; rôle des partis politiques : le Comité ne perd pas une occasion de propagande ou d'action pour l'avancement de la cause qu'il continue à défendre avec confiance et ardeur. D'autre part, l'Association genevoise collabore à toutes les activités féminines qui touchent directement les femmes futures citoyennes, et cela en menant campagne contre l'Initiative Reval, en organisant des séances sur les lois en discussion au Grand Conseil, en participant aux conférences et réunions des Fédérations cantonales ou nationales auxquelles elle est affiliée, telles le Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises, le Cartel genevois H. S. M., l'Alliance de Sociétés féminines suisses, etc., etc. Personnes certes, en entendant ce rapport, n'auraient pu avoir l'idée qu'il s'agissait là d'une Société vaincue !

Après le rapport financier, présenté par Mme Prince et vérifié par Mme Burkhardt, et qui comporte ce fait extraordinaire dans les temps ac-

tuels d'une Société qui boucle ses comptes sans déficit... on entendit Mme Bondallaz, qui fit un récit plein d'humour des journées récemment passées à Bâle par les suffragistes suisses. Pendant ce temps, l'on dépouillait le scrutin, qui réélimait au Comité tous les anciens membres, sauf deux, démissionnaires pour cause d'absence et de santé, et qu'ont remplacés deux jeunes universitaires, Mmes Simone Renaud et Doris Karmin, la présidente étant réélue à l'unanimité par acclamations. Vint ensuite un intermède fort goûteux sous la forme d'un souper froid, rapidement et confortablement servi par petites tables ; puis une partie artistique aimablement offerte aux suffragistes genevoises par le trio de Mmes Bosset, Monnerat et M. Szekely, et auquel Mme Dupré, du Théâtre de la Monnaie, avait bien voulu apporter son concours. Ajoutons que la vente des petits papillons jaunes *"La femme paye l'impôt, la femme doit voter"*, destinés à être collés sur des enveloppes, des bouteilles et des bulletins de compte de chèques, rencontré un succès si considérable que la provision en fut rapidement épuisée ! X.

...et les vaudoises.

L'Association vaudoise pour le suffrage féminin, a tenu son assemblée annuelle, le 10 mai au Lycée de Lausanne, sous la présidence de Mme A. Quinche, avocate. L'association a salué avec reconnaissance la création de la Chambre pénale des mineurs et a adressé l'expression de sa gratitude à M. A. Vodoz, chef du département de Justice et Police. Elle a recommandé à ses sections l'étude et l'application du programme d'action rédigé par le Comité de l'Association suisse, en leur demandant de l'appliquer suivant leurs circonstances locales, notamment en veillant à ce que les femmes exercent les droits que leur accordent la loi, en cherchant à en obtenir d'autres. Le travail pour l'obtention du suffrage féminin ne convient pas aux temps que nous vivons, a-t-on dit ; bien au contraire, ce travail doit subsister, car les droits des femmes font partie de l'idéal démocratique, qui est celui de la Suisse.

La gestion et les comptes, présentés par Mme M. Kammacher, dentiste à Montreux, ont été approuvés.

vés sans discussion. Les membres du comité canadien, délégués des sections, ont été réélus et Mme Quinche, confirmée comme présidente par acclamations.

Après le thé traditionnel, M. Maurice Aeschimann, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*, a présenté des considérations très actuelles sur le sport, dans la vie quotidienne, dans les sociétés, à l'école, dans la famille. Il a indiqué quelques réformes nécessaires, notamment dans l'administration des sociétés sportives, préché plus de compréhension de la part des parents, et préconisé la réforme des sports, qui se fera au moyen de l'éducation scolaire, par les sports à l'école et à l'université.

A Lausanne.

Le 6 juin, c'était le tour du groupe lausannois qui a tenu, sous la présidence de Mme Quinche également, une assemblée annuelle sans histoire : public peu nombreux, rapports annuel et financier approuvés sans discussion, cri d'alarme de la présidente qui regrette que nos membres soient si apathiques, viennent si peu à nos séances ; il est vrai que tous les vents nous sont contraires et que les féministes sont partout à la brèche. Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer ! Cri d'alarme de la trésorière : la diminution du nombre des membres vide rapidement et sûrement la caisse, la petite fortune sociale s'évanouit. Que faire sans argent ? ...

Le Comité a été réélu et Mme Quinche confirmée comme présidente. Pour remplacer Mme E. Bovet-David, un membre fidèle et dévoué dont on appréciait les suggestions, et M. E. Hirzel, avocat, l'assemblée a élu Mme Zanchi-Portmann, une jeune mère de famille active et débrouillarde, et Mme M. Cornaz, assistante sociale de justice, une personnalité de valeur.

La séance s'est terminée par une vivante cause à bâtons rompus, illustrée de nombreux anecdotes, de M. P. Martinet, directeur de *La Revue*, à Lausanne, sur son récent voyage en Allemagne avec douze journalistes suisses.

S. B.

A travers les Sociétés

Changements d'adresses.

Celles de nos lectrices que cela concerne veulent-elles prendre note que, dès maintenant

le *Cartel romand H. S. M.* a installé son siège rue de Bourg (3^e), Lausanne (tél. 2.24.98).

et le *Secrétariat romand de l'Association suisse pour le Service domestique, 10, Taconnierie (en-tresol), Genève* (tél. 5.57.05).

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Le Service Social, 2, rue Général-Dufour, tél. 5.56.44, de 9 à 11 h., samedi excepté, cherche seau de toilette en émail, pas trop lourd pour dame âgée.

Pour l'œuvre des Bas-Fonds.

Le samEDI 28 juIN, de 14 à 19 h., dans la campagne Perrot, à Chambésy, thé-crème au profit de l'œuvre des Bas-Fonds de l'Armée du Salut.

Cette œuvre rend d'éminents services à la population indigente de Genève. L'an dernier 55 officiers ont visité 3591 familles et donné des soins à 1440 malades. Que le public genevois prenne donc le 28 juIN le chemin de Chambésy, il y sera le bienvenu, et y trouvera thé, glaces, sirops et gâteaux de tous genres.

Economies !!

en faisant
teindre et nettoyer
chez

Fraisse & C°

TEINTURERIE - GENÈVE
53, rue de St-Jean - 9, Quai des Bergues
7, rue de Rive - 2, Rue Micheli-du-Crest



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

PAPIERS PEINTS

BINER

DÉCORE AVEC GOUT

QUAI DES BERGUES, 11 - Tél. 2.36.97

MME C. BORREL

7, RUE DES ALPES - Tél. 2.45.76 - GENÈVE

LA SUPERGAINE

“ACADEMIC”

INVISIBLE - SOUPLE - ÉLÉGANTE

CEINTURES MÉDICALES

CORSETS SPÉCIAUX SUR

MESURE



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCES

YOGHOURT BALKO
SEPT SOUS LE POT
CHAQUE MATIN
POUR L'INTESTIN

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité